

7

Pour une École sans inégalités sociales et territoriales l'État doit garantir l'égalité

- > Service public de proximité de l'Éducation nationale.
- > Construire une réponse collective et non liée à des individus.



La FCPE ne cesse de dénoncer les inégalités face à la réussite qui caractérisent notre système éducatif, d'autant qu'elles touchent prioritairement les enfants de milieux défavorisés. Alors que l'échec scolaire s'est particulièrement accru ces dernières années, en particulier dans certains territoires, la FCPE rappelle l'urgence de renouer avec la promesse républicaine d'une école qui réduise les inégalités et participe à la construction du vivre ensemble.

Cette priorité a été reprise dans la loi de refondation de l'école et des réformes sont enfin engagées : amélioration des conditions d'apprentissage dans les zones les plus en difficulté, renforcement de la mixité sociale entre les établissements, mais aussi dans les classes..., mais l'Etat ne doit pas s'arrêter là !

La liaison école/collège doit aller de pair avec plus de mixité sociale.

Les propositions de 2012


 > **Rétablir une sectorisation que les familles puissent respecter**, en privilégiant la proximité du domicile et des établissements de petite taille, en assurant la continuité pédagogique entre CM2 et 6^e (d'une même école vers un seul collège) et en veillant à ne pas définir des secteurs agrégeant exclusivement des territoires en difficulté.

Un premier décret encourageant, et qui implique les conseils généraux.

 > **Poursuivre une véritable politique de mixité sociale**, en s'appuyant au besoin sur les possibilités de transport.


« Donner plus à ceux qui ont moins » est un principe non négociable à la FCPE.

 > **Privilégier des effectifs par classe en adéquation avec la réalité des difficultés sociales constatées.**

 > **Établir un droit à la formation pour chaque jeune au-delà de 16 ans** jusqu'à l'obtention du diplôme de son choix.

 > **Mettre en place dans les locaux scolaires des maisons des savoirs** pour tous, hors du temps scolaire.

Les espaces parents sont l'opportunité de développer des activités hors du temps scolaire.

 > **Mettre en œuvre une carte des formations** permettant l'accès de tous aux filières de son choix, y compris dans l'enseignement supérieur.